

## DÉCLARATION DE ZACATECAS

Nous, membres du Réseau des femmes parlementaires des Amériques, organe de la Confédération parlementaire des Amériques qui rassemble les congrès et les assemblées parlementaires des États unitaires, fédéraux, fédérés et associés, les parlements régionaux et les organisations interparlementaires des Amériques, au sortir de notre réunion tenue à Zacatecas, Mexique, les 27 et 28 septembre 2007, où nous avons abordé les thèmes de la violence faite aux femmes, de la migration, de la traite des personnes et de la participation des femmes à la vie politique, avons adopté, conformément aux conclusions qui se sont dégagées de ladite réunion, la déclaration suivante :

### CONSIDÉRANTS

**Reconnaissant** que les progrès réalisés ces dernières années sur le front de l'équité entre les sexes en lien avec l'adoption d'instruments internationaux et régionaux ont porté sur les politiques gouvernementales, mais qu'il reste encore beaucoup à faire à cet égard;

**Préoccupées** par la persistance dans la société d'attitudes stéréotypées et biaisées au regard des questions relatives à l'égalité hommes-femmes ainsi que par la tendance dans l'opinion publique à considérer comme résolus les principaux problèmes que connaissent les femmes;

**Soulignant** qu'au cours de la dernière décennie, les conditions et fonctions des femmes dans le monde ont dans l'ensemble évolué sensiblement, quoique à un rythme inégal selon les pays;

**Signalant** le rôle joué par les femmes parlementaires du continent, qui, dans la recherche constante d'améliorations à la condition des femmes, des enfants et des adolescents ainsi que des secteurs vulnérables de la population de nos pays, ont réclamé l'abolition des lois discriminatoires;

**Constatant** les lacunes dans l'élaboration des statistiques et des indicateurs, lesquels continuent à constituer d'importants instruments de référence pour la planification, la vérification et l'évaluation de la prise en compte des questions d'égalité hommes-femmes dans les programmes d'action de nos pays;

**Observant** les influences positives et négatives qu'exercent sur la situation des femmes, des jeunes et des adolescentes les grandes tendances actuelles à l'échelle planétaire, comme la mondialisation, la libéralisation du commerce, les privatisations, l'influence grandissante des moyens de communication et l'essor des technologies de communication;

**Reconnaissant** que la migration est un phénomène historique qui ne peut d'aucune façon être considéré comme un acte criminel et que les migrants ne doivent pas non plus être traités comme des criminels, et ayant constaté que les déplacements massifs de populations découlant de la mondialisation s'accompagnent souvent de violations des droits fondamentaux des migrants et de leurs familles;

**Constatant** que, de par leur situation, les sans-papier sont exposés à être victimes de la traite des personnes, des réseaux de trafic et d'extorsion, de même que d'abus de pouvoir de la part des autorités, de mesures entraînant la séparation des familles et de violations des droits fondamentaux des enfants;

**Convaincues** que la paix est une valeur fondamentale et universelle et que sa propagation et sa promotion constituent une des principales responsabilités des parlements de notre continent;

## NOUS AVONS CONVENU :

- de nous engager à continuer d'œuvrer, au sein de nos congrès et parlements nationaux, régionaux, d'États et provinciaux, à la promotion du processus d'élaboration et de révision des lois touchant la migration afin qu'on en retire ou en modifie toute disposition ayant pour effet de criminaliser les migrants et à poursuivre notre lutte en faveur de l'abolition de toute sanction pénale contre les migrants et contre toute personne qui, dans un but humanitaire, leur vient en aide pour faire respecter leurs droits humains;
- d'appuyer la cause de M<sup>me</sup> Elvira Arellano, une migrante mexicaine qui lutte au nom de millions de migrants aux États-Unis d'Amérique et dans le monde entier ;
- de lui conférer le titre honorifique d' *ambassadrice de la paix et de la réunification des familles*, au nom des millions de travailleuses et travailleurs sans papier qui se déplacent pour gagner leur vie sur tout le continent américain, et ce, afin d'encourager et de poursuivre la lutte en faveur du respect intégral des droits de toutes les personnes en situation de migration, comme les pays du continent s'y sont engagés dans les conventions, traités et accords internationaux pertinents;
- de favoriser l'adoption de lois et la réalisation de réformes visant à promouvoir l'élimination dans nos lois de tout type d'étiquette péjorative ou discriminatoire, de même que de tout concept propre à dénigrer la personne humaine ou à porter atteinte à sa dignité;
- de reconnaître les accords des congrès mondiaux de Stockholm et de Yokohama sur l'exploitation sexuelle des enfants, accords qui établissent que les enfants et les adolescents qui ont été victimes des activités de réseaux de traite de personnes ne sont pas des prostitués, mais plutôt des victimes du crime organisé qui fait la promotion du tourisme sexuel et de la pornographie infantiles;
- de légiférer en vue de combattre l'extraction et le trafic d'organes et de lutter pour l'élimination de toute forme de servitude et d'esclavage humains;
- d'adopter ou, s'il y a lieu, de modifier des lois afin d'assurer aux enfants et aux adolescents le libre développement de leur personnalité, le respect de leur dignité humaine et le plein exercice de leurs droits fondamentaux;
- d'obtenir de nos parlements respectifs qu'ils adoptent diverses mesures propres à favoriser l'application par les États, les gouvernements et les moyens de communication de masse de politiques de communication qui revendiquent qu'on reconnaisse la valeur de la contribution des femmes comme actrices qui jouent, sur les fronts social, culturel, économique et politique, un rôle fondamental dans le développement de la société et dans la vie culturelle des peuples, ainsi qu'à promouvoir le respect de la dignité des femmes dans les médias;
- de favoriser en matière d'éducation l'adoption d'une politique intégrale visant, au moyen de l'éducation formelle, à lutter contre la discrimination sexiste et la violence faite aux femmes et aux jeunes filles. La mise en œuvre de cette politique devrait s'accompagner d'une vaste campagne de conscientisation menée conjointement par nos parlements et pays et axée sur la communication, l'éducation et le développement social et être financée à l'aide de budgets transversaux en vue de s'attaquer notamment aux problèmes liés aux inégalités entre les hommes et les femmes, dans le but bien arrêté d'éradiquer la culture patriarcale et de sensibiliser les gens à la nécessité de l'égalité hommes-femmes;

## Enfin

- de faire parvenir au Congrès national de la République de Colombie ainsi qu'à tous les congrès et parlements du continent une résolution de solidarité avec la sénatrice Piedad Córdoba de la République de Colombie;
- Rappelant l'importance de la *Convention de Belem do Para*, qui a été ratifiée par trente-deux pays des Amériques, et conscient qu'il est de son devoir de donner suite aux politiques relatives à la violence sexiste, le Réseau des femmes parlementaires de la Confédération parlementaire des Amériques a convenu d'accepter l'invitation de la vice-présidente de la région andine, la députée Flor Ríos, et de l'ex-présidente de la COPA, la députée Jhannett Madriz, à participer, les 24 et 25 novembre prochains, à Caracas, Venezuela, à la rencontre de travail avec les représentantes de la Convention de Belem do Para en marge de l'assemblée qui se tiendra le 25 novembre dans cette même ville à l'occasion du premier anniversaire de l'adoption de la *Loi organique du droit des femmes à une vie exempte de violence*, et ce, en stricte conformité avec le souhait formulé lors des travaux du Réseau des femmes parlementaires des Amériques dans le cadre des travaux de la XV<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif de la Confédération parlementaire des Amériques, qui s'est tenue à Los Angeles, Californie, États-Unis d'Amérique, en juin 2007.

Fait en la ville de Zacatecas, Zacatecas, Mexique, le 28 septembre 2007

La présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques

APARECIDA GAMA, députée

La vice-présidente du Réseau des femmes parlementaires des Amériques

Alliet Bautista Ramos, députée

Le président de la Confédération parlementaire des Amériques

Carlos Jiménez Macías, sénateur

Témoins d'honneur

Amalia García Medina

Gouverneure constitutionnelle de l'État libre et souverain de Zacatecas

Jhannett Madriz Tobilla, députée

Ex-présidente de la COPA et membre du Comité exécutif

Edda Evangelista Acuña, sénatrice  
1<sup>ère</sup> vice-présidente de la Confédération parlementaire des Amériques

Flor Ríos, députée à l'Assemblée générale du Venezuela

Marta Sanchez Soler, coordonnatrice du Movimiento Migrante Mesoamericano, No nos Vamos

Députées, magistrats, fonctionnaires, mairesses, conseillères municipales